

Élections provinciales. Et la pauvreté ! (page 2)
Afghanistan ou le pays des fleurs du mal (page 6)
Afghanistan ou le pays des fleurs du mal (page 7)
Concours pour les 15-34 ans (page 8)

Coalition sherbrookoise pour le travail de rue

Une clinique vétérinaire pour les animaux de la rue

PAR GABRIELLE CHABOT-GIROUX POUR L'ÉQUIPE • Coalition pour le travail de rue

C'est par l'initiative de la vétérinaire et professeure au Cégep de Sherbrooke Martine Nadeau qu'est né le projet de Clinique vétérinaire pour les animaux de la rue, en collaboration avec la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue. L'objectif principal de ce projet est d'offrir gratuitement des soins de base aux animaux des gens en rupture sociale, en situation de précarité, de pauvreté ou d'itinérance.

Un projet qui a du mordant...

Une fois par mois, les étudiants en techniques de santé animale ont l'occasion de mettre en pratique leurs apprentissages dans l'environnement concret d'une clinique, se préparant ainsi de façon plus efficace aux stages en milieu privé. Tous ces soins et conseils sont offerts gratuitement par les vétérinaires de la technique et par les étudiants de santé animale. La clientèle ciblée est identifiée par les travailleurs de rue.

La première clinique a eu lieu le 9 septembre et a permis de soigner les animaux de 12 personnes. Trois cliniques ont eu lieu depuis. Jusqu'à maintenant, 52 personnes ont pu bénéficier des conseils et des soins qu'ont prodigués les étudiants et les vétérinaires. Le projet obtient beaucoup de succès, preuve qu'il répond à un réel besoin.

... pour soulager une réalité difficile

À Sherbrooke, des phénomènes sociaux tels que la désinstitutionnalisation, le désespoir, la désorganisation sociale, la pauvreté existent. Nombreux sont ceux qui ont un animal, compagnon précieux dans l'errance, la solitude et l'isolement. Les personnes touchées par ce projet sont très attachées à leur animal. C'est souvent l'être qu'ils

aiment le plus au monde, c'est leur famille, leur compagnon de vie. L'animal ne juge pas et surtout donne de l'affection et de la tendresse, des denrées rares quand les préjugés prennent le dessus sur la solidarité et la compréhension. Les animaux, contrairement, bien souvent, aux humains, leur donnent un amour inconditionnel, les protègent, leur servent de couverture par temps froid.

L'animal ne juge pas et surtout donne de l'affection et de la tendresse, des denrées rares quand les préjugés prennent le dessus sur la solidarité et la compréhension.

Malgré les apparences, les personnes en situation de rupture sociale sont des maîtres responsables. Souvent, ils traitent mieux leur animal qu'ils ne se traitent eux-mêmes et plusieurs fournissent deux repas par jour à leur animal alors qu'ils n'en auront peut-être pas un seul complet pour eux-mêmes. Malgré tout leur amour et leurs bons soins, il arrive parfois que les animaux soient malades, les jeunes ayant peu d'argent pour leur offrir des soins médicaux nécessaires. Même les plus élémentaires. En plus de ces soins essentiels, il y a un besoin réel d'information pour tout ce qui

touche la santé de leur animal. Et certains intervenants de mentionner : Quand on soigne leur animal, on a l'impression d'aider le jeune aussi. Ce beau projet est une main tendue vers des êtres humains exceptionnels et leurs animaux. Peut-être recevront-ils l'étincelle qui améliorera leur quotidien.

Pour de plus amples renseignements au sujet de cette initiative : Coalition sherbrookoise pour le travail de rue au 819 822-1736.

Une tradition qui risque de se perdre

À l'approche des Fêtes, solidarité syndicale pour les employés du Roi du Coq Rôti

Un mois avant Noël, les travailleuses et les travailleurs Au Roi du Coq rôti se sont réunis devant la maison cossue de l'un des deux propriétaires pour leur dire : Nous sommes prêts pour Noël - nous ne sommes pas millionnaires mais nous sommes solidaires !



Appuyés par l'ensemble des syndicats CSN de la province dans le cadre de la 25^e campagne des paniers de Noël, les travailleuses et les travailleurs du Roi du Coq rôti recevront un apport financier supplémentaire. Une sollicitation spéciale aura lieu, en plus, auprès des syndicats CSN de la région pour la cueillette de denrées non périssables qui leur seront destinées spécifiquement.

En lock-out depuis le 19 juillet

En lock-out depuis le 19 juillet, les négociations sont au point mort, l'employeur se disant en réflexion. Une question demeure en suspens : ouvrira-t-il son commerce avant le 1^{er} de l'An ou, dans son entêtement, le maintiendra-t-il fermé l'une des journées les plus lucratives de l'année ?

Ces actions démontrent bien la solidarité indéfectible à la CSN et, grâce à de tels gestes, les travailleuses et les travailleurs sont prêts à traverser la période des Fêtes avec la même détermination.

Source : CSN ESTRIE, Jean Lacharité, président



Dessin : Carte de Noël 2008 produite par la Table d'éducation populaire autonome à Québec

ÉDITORIAL

Élections provinciales

Pauvreté, démocratie et ... « les chefs »

Voilà que nous sommes plongés au coeur d'une nouvelle campagne électorale provinciale. *Entrée Libre* voudrait partager trois éléments particuliers.

Partage de la richesse : BOF...

Rappelons tout d'abord que Statistique Canada nous apprenait en mai 2007 que l'écart entre les riches et les pauvres se creuse de façon importante depuis les années 90. Selon leur étude, comparant les revenus nets des familles de 1989 à 2004, le revenu du 10 % des familles les plus fortunées s'est accru de 22 % contre une diminution de 11 % pour le 10 % des familles les plus pauvres. Un des constats de cette étude est « que la capacité du système fiscal à redistribuer efficacement la richesse était plus grande dans les années 1980 » (*La Presse*, 12 mai 2007). En bref, les baisses d'impôts successives depuis une vingtaine d'années accompagnées de coupures importantes dans les programmes sociaux ont largement contribué à creuser le fossé entre les riches et les pauvres au Canada et au Québec.

Et que promettent les principaux partis politiques : baissions encore l'impôt des riches et des compagnies ! Privons encore l'État de sommes d'argent pour renforcer et développer nos programmes sociaux. Où s'arrêteront-ils ? En passant, les baisses d'impôt successives appliquées, tant par les libéraux que par les péquistes, privent l'État de 9 MILLIARDS de dollars PAR ANNÉE ! Faites le compte...

Côté démocratie...

Encore une fois, nous déplorons et dénonçons fermement l'immobilisme du gouvernement (tant péquiste que libéral) par rapport à la question du mode de scrutin. Aucun des trois grands partis n'aborde cette question dans la présente campagne électorale. Et pour cause : le PQ a fait cette question depuis sa fondation en 1969 et le gouvernement Charest avait indiqué, lors de son élection en 2003, qu'il en ferait une priorité. Pourtant, rien ne bouge !

À l'instar de la très grande majorité de la population qui s'est exprimée à plusieurs reprises sur cette question, nous exigeons l'adoption par l'Assemblée nationale d'un mode de scrutin proportionnel et son application dès les prochaines élections. Ce changement assurerait une présence plus diversifiée des personnes élues et, par le fait même, une meilleure représentation de l'électorat québécois.

Et les « chefs » ...

Entrée Libre veut partager une réflexion sur la façon dont sont élus les chefs des partis politiques dans le cadre des élections. Cette réflexion a été alimentée beaucoup par le fait que le député de Sherbrooke est aussi chef du gouvernement.

Premièrement, on peut facilement constater que les chefs de partis font d'abord et avant tout une campagne dite « nationale » et cela est tout à fait normal. La personne à la direction d'un parti fait office de locomotive de tête (enfin, habituellement...) pour faire avancer leur train politique. Deuxièmement, une fois élu, il représente l'ensemble des électeurs et des électrices de la province et non seulement ceux et celles de leur circonscription respective.

Réflexion à voix haute : pourquoi maintenir l'obligation pour un chef de parti de se faire élire dans une circonscription particulière ? Pourquoi ne pas changer cet élément électoral par l'application de la règle suivante : lorsqu'un parti obtient un % minimal de votes (3 %, 4 % ou 5 % par exemple), le chef du parti siège automatiquement à l'Assemblée nationale et se dégage ainsi des tâches et obligations minimales d'un député. On veut rafraîchir nos pratiques politiques. Pourquoi ne pas essayer ce nouvel élément ?

Ah oui, n'oubliez pas d'aller voter !

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



L'imagination au pouvoir...

PAR YANICK BILODEAU

Faire le plein de vide est une activité très populaire à notre époque glorieuse. Cet automne, la télévision nous en fournit la preuve par excellence avec des émissions de divertissement douteux telles qu'*Occupation Trouble* (TVA) et la non-moins profonde *Lust Story* à TQS.

Faire le plein de votes est aussi une activité très populaire. La course à l'isoloir est en voie de devenir notre deuxième sport national... À l'instar de la télé-réalité, une campagne électorale de Noël nous fournit un autre exemple de vide abyssal. Heureusement, un peu plus au Sud, il existe un homme qui a pour nom Obama. Comparé à ce dernier, nos politiciens ressemblent à des figurants dans un mauvais film de science-fiction des années cinquante. Pour le YES WE CAN ! en version québécoise, on repassera...

Ils étaient trois... et +

Est-ce que le capitaine Charest, alias M. «stabilité économique», a la prétention d'incarner le changement ou son illusion ? Plutôt la continuité, direz-vous. Pauline Marois, quand

à elle, doit refaire son image afin de plaire au plus grand nombre dont la « bourgeoisie » du Québec... De son côté, Mario Dumont joue sa carrière politique tel un justicier masqué (Super Mario) prêt à défendre les intérêts de la classe moyenne en récupérant tout ce qui peut servir sa cause désespérée.

Non mais, juste après Halloween, quelle mascarade ! On se croirait en plein carnaval. Le premier ministre a déjà son masque de suffisance, sourire en coin. Souvenons-nous de son arrogance lors de son premier mandat... Maintenant, il prétend être à l'écoute de la population. C'est bien sûr dans l'intérêt public qu'il a pris la décision éclairée de tenir des élections inutiles au moment où les gens seront en plein magasinage de Noël... Quel beau



cadeau ! Va-t-on pouvoir le retourner le 26 décembre ? Le roi réclame une majorité. Pour mieux s'occuper de l'économie, déclare-t-il. Ou peut-être est-ce l'envie irrésistible de revenir à ses habitudes de gouverner en autocrate ?

Une drôle de farce

Il aurait été plus sage de s'occuper de projets de loi et de proposer des remèdes à la grippe économique avant qu'elle n'éclate pour de bon. Deux élections en deux mois, c'est de l'abus d'électorat ! Décidément, nos politiciens contribuent eux-mêmes au cynisme des électeurs. Allons tout de même voter en notre âme et conscience sachant que le choix n'est pas très palpitant. Les hors-d'oeuvres ne sont pas appétissants mais on se consolera avec le repas du réveillon !

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9500

AMECO

Équipe de rédaction
Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Pascal Rheault

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Louise Daigle

Distribution
Assurimutuel
AODA

Caviculture
Pierre Berger
Collaboration
Mélodie Beland
Manon Brunelle
Gabrielle Chabot-Giroux
André Collard
Pascale Hamel
Dunja Kolev
Marie-Pierre Laplante Moreau
Denis Poudrier
Francis Poulin
Sabrina Roberge
Ghislaine Robert
Jacqueline Rodrigue
Nicolas Sdicu
Stéphanie Vachon

Éditeur : La Voix Ferrée
Impression : The Record
Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration
Distribution : Publi-Sac Estrie
Poste publication : Enrg. 7082
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

Culture,
Communications et
Conditions féminines
Québec

Rpm

La Banque de Montréal a l'obligation de sauver 50 emplois

PAR JACQUELINE RODRIGUE • Service des communications CSN Estrie

Lundi, le 1^{er} décembre, la cinquantaine de travailleuses et de travailleurs de l'imprimerie Grafikom ont décidé d'installer un campement devant l'usine tant que celle-ci ne rouvrira pas ses portes.

Les gens sont inquiets

« Si les machines ne repartent pas à l'imprimerie Grafikom et, qu'à court terme, une cinquantaine d'emplois y sont perdus, la Banque de Montréal (BMO) en portera l'odieux. Alors que des acheteurs sérieux ont mis des offres sur la table, la BMO fait la fine gueule, ne répond pas à ces offres et joue grandement avec la survie de l'entreprise. Qui sera intéressé à acheter cette entreprise si elle perd ses clients », de se demander Guy Normandin, trésorier de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF-CSN). Cette entreprise, sous le coup d'une faillite (séquestre), a fermé ses portes le 7 novembre dernier.

Ce qui suscite beaucoup d'inquiétude dans les rangs syndicaux, c'est que malgré des propositions soumises à la BMO pour relancer l'entreprise, la

banque pourrait être tentée de vendre l'usine de Sherbrooke à un acheteur qui ne ferait que liquider les actifs, ce qui aurait pour effet de fermer l'entreprise définitivement.

Il est minuit moins une

« En effet, il est minuit moins une, a renchéri Jean Lacharité, président du Conseil central de l'Estrie CSN. Si la banque ne comprend pas l'urgence d'agir et la responsabilité sociale qu'elle devrait démontrer dans ce dossier, il y a problème. En jouant à la loterie comme elle le fait pour aller chercher plus d'argent, ce sont des emplois de qualité qui se perdront. Il me semble que ni l'économie du Québec ni celle de l'Estrie n'a besoin de ce nouveau coup dur. Les banques nous ont démontré leur capacité à perdre des millions de dollars dans les papiers commerciaux, peuvent-elles maintenant nous

montrer leur capacité à développer et soutenir une économie basée sur la création et le maintien des emplois ? »

Concessions salariales et profits de la banque

En acceptant de réduire de 7 % leur salaire, les membres du syndicat ont fait des concessions importantes pour permettre aux acheteurs potentiels de soumettre une offre à BMO. D'ailleurs, au cours des deux dernières années, ils n'avaient obtenu aucune augmentation salariale. « Si nous sommes prêts à supporter de telles concessions, pourquoi la BMO n'en ferait pas quelques-unes ? [...] Dès l'annonce de la fermeture, le conseil central a mis sur pied un comité de relance* visant à tout mettre en œuvre pour trouver des investisseurs et les appuyer dans la relance de la production de l'usine.

Le comité est formé de la CSN Estrie, de la FTPF, de la Société de développement économique de Sherbrooke, d'Investissement Québec, du ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, d'Emploi-Québec et de Fondation (CSN)

Que de chemin parcouru en 20 ans

PAR GHISLAINE ROBERT, coordonnatrice et PASKALE HAMEL, adjointe à la coordination, S.O.S. GROSSESSE ESTRIE / Téléphone : 891 822-1181

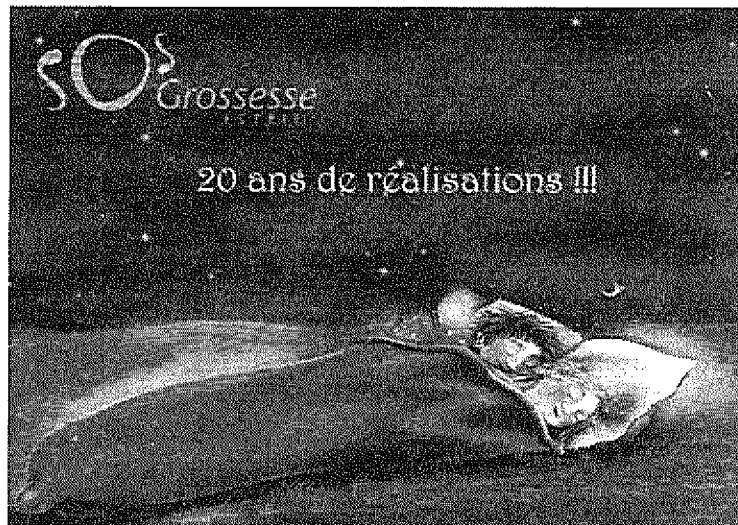


Illustration : S.O.S. Grossesse

Pour dormir aux anges, mieux vaut être bien informé sur la chose...

Dernièrement, S.O.S. Grossesse Estrie soulignait son 20^e anniversaire. Depuis son ouverture en 1988, l'organisme est venu en aide à plus de 11 000 femmes et jeunes filles de l'Estrie ayant peur d'être enceintes ou vivant une grossesse non prévue, ainsi qu'à leurs proches. Cela est sans compter les milliers de personnes rencontrées lors de kiosques d'information, d'animations dans les écoles, les maisons de jeunes et les groupes communautaires ainsi que par l'Escouade Caoutchouc. Enfin, la création d'un site Internet en 2000, a permis de rejoindre tout près de 56 000 personnes.

Au fil des ans, S.O.S. Grossesse a su développer une expertise d'écoute et d'accueil, sans jugement, et ce, quels que soient le vécu ou les valeurs des personnes ayant besoin d'aide. Nous sommes toutes et tous à risque d'être touchés de près par une grossesse non prévue, soit dans notre vie personnelle ou par une personne proche de nous. Ne jugeons pas trop vite et soyons plutôt à l'écoute de ces femmes d'âges différents qui se retrouvent enceintes alors qu'elles ne l'avaient pas prévu.

Campagne électorale : les organismes de défense de droits manifestent



Des représentants d'une vingtaine d'organismes estriens de défense collective des droits (DCD) ont manifesté le jeudi 20 novembre devant les bureaux de la candidate du Parti libéral, Monique Gagnon-Tremblay, et du candidat du Parti québécois, Réjean Hébert, dans la circonscription de Saint-François, afin d'obtenir leur appui à leurs demandes de rehaussement de subventions. Ces organismes interviennent sur différentes questions sociales dont la consommation (ACEF, Service Budget Plus,...), le logement (Association des locataires), les personnes handicapées (Promotion Handicap, Association des personnes handicapées visuelles, ...), les personnes âgées (AQDR, ...), etc. Bref, plus de 350 de ces organismes sont présents sur l'ensemble du territoire québécois dont plus de 27 en Estrie.

Au nom de la TROVEPE, Normand Couture a indiqué que « selon les données disponibles, la moyenne des subventions accordées par le gouvernement québécois aux organismes en DCD, est de 51460 \$ alors que celui de l'ensemble des organismes communautaires, tout secteur confondu, est de 109 211 \$. Plus de la moitié des organismes reçoivent moins de 50 000 \$ chacun annuellement et le quart, à peine 25 000 \$. Les organismes réclament donc 8,35 millions \$ pour 2009-2010, via le SACAIS*.

*SAC AIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives locales (sous la responsabilité du MESS).

Source : TROVEPE (Table Ronde des Organismes Volontaires d'Éducation Populaire de l'Estrie.



Photos : Mane Courtemanche, illusion-Emploi

POUR UN CHANGEMENT DURABLE

Québec solidaire.net

www.quebecsolidaire.net/sherbrooke

MÉDIA

La médiocratie

Médiocre : Qui est moyen. Qui manque de qualité, de talent, de largeur de vue.

Insatisfaisant et insuffisant sont deux adjectifs très récurrents à l'égard de l'information fournie par nos valeureuses familles des empires médiatiques québécois. Ces termes étaient maintes fois repris dans le rapport du public qu'a colligé le Conseil de presse du Québec (CPQ) (voir chronique de novembre). En un mot, l'information fournie par les médias de masse est médiocre. Ces mêmes dynasties se défendront bien de rappeler que les médias ne sont pas qu'un véhicule d'information : ils se doivent de divertir ET d'émouvoir ET de soutenir l'économie (je dirais plutôt maintenir leur pouvoir économique). Rien de bien offusquant pour l'instant... mais qu'en est-il lorsque ces mêmes médias diffusent, avec une médiocrité professionnelle, la quasi-totalité des informations nécessaires aux décisions de la population ?

Le poids lourd de l'arène politique

Influence Communication, une firme spécialisée dans la compilation du poids média¹ a encore une fois démontré la corrélation (presque parfaite !) entre le poids média au Québec des principaux partis politiques fédéraux lors de la dernière campagne et le nombre de votes reçus. Cette donnée établie de façon précise l'influence des médias sur les choix politiques des gens, à moins que les médias soient omniscients et que le tout soit une pure coïncidence d'année en année. Certains patrons de presse ou de chaîne télévisée argumenteront qu'ils ne font que suivre l'intérêt public. En bon capitalistes, ils devraient pourtant savoir que c'est l'offre qui produit la demande et non pas le contraire !

	Poids média	Vote
Bloc québécois	38 %	38 %
Parti conservateur	23 %	22 %
Parti libéral	22 %	24 %
NPD	14 %	12 %
Parti vert	3 %	4 %

Cette forte influence n'est pas nouvelle et pas nécessairement mauvaise. Si l'information transmise par ces médias concernait les plates-formes des partis au lieu de couvrir les promesses électorales ; si des journalistes dressaient des bilans comparés au lieu de se concentrer sur l'image des « têtes à plumes » des partis ; si, finalement, les médias levaient leur blocus politique des débats télévisés vis-à-vis les partis qui confrontent le néo-libéralisme, nous aurions, à ce moment, un peu plus l'impression que l'idée derrière la couverture électorale est de servir les citoyennes et les citoyens au lieu de vouloir en faire un spectacle politique lucratif et parfaitement dépolitisant.

Calcul de l'espace médiatique accordé à un événement, une personne, un groupe ou un thème

PAR FRANCIS POULIN • CRÉMI

Nouvelle accréditation syndicale à Sherbrooke

Une nouvelle accréditation syndicale vient de voir le jour à Sherbrooke. Il s'agit du Syndicat des étudiants auxiliaires d'enseignement et de recherche de l'Université de Sherbrooke (SAREUS-AFPC-FTQ) qui représente plus de 1600 étudiants salariés.

Source : Conseil régional FTQ Estrie



Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Hausse du salaire minimum

L'opportunisme des campagnes électorales

PAR MANON BRUNELLE* • Illusion-emploi

Il aura fallu le déclenchement des élections pour enfin connaître les intentions du gouvernement libéral concernant d'éventuelles hausses du salaire minimum. On retrouve dans la plate-forme électorale du Parti libéral du Québec l'intention de hausser le taux horaire du salaire minimum pour atteindre 9,50 \$ en 2010.

À l'automne 2007, le Front de défense des non-syndiqués (FDNS) a mené une campagne concernant une hausse du taux horaire du salaire minimum à 10,16 \$. La demande visait à assurer à une personne qui travaillait 40 heures/semaine, de recevoir un revenu annuel se situant au seuil de faible revenu de Statistique Canada. Le Front était déterminé à livrer une chaude lutte pour y arriver.

La paire de ministres

Nous avons rencontré le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale monsieur Haddad et le ministre du Travail, monsieur Whissell, des membres députés des différents partis dans plusieurs circonscriptions et mener une vaste campagne de signature de pétitions pour sensibiliser les personnes élues à l'urgence d'augmenter le salaire minimum afin d'aider les personnes à bas salaires à sortir de la pauvreté.

Lors de ces échanges, il devenait évident de fixer un échéancier pour l'atteinte réaliste de notre objectif car nous n'avions pas l'intention de lâcher le morceau.

L'annonce de 0,50 \$

Le 13 décembre 2007, pendant que nous étions à l'Assemblée nationale pour le dépôt de nos pétitions, le ministre Whissell a annoncé une hausse de 0,50 \$ pour le 1^{er} mai 2008, ce qui portait le salaire minimum de 8,00 à 8,50 \$ pour le taux régulier. Une hausse importante pour les bas salariés, mais bien en-dessous de notre demande. Il fallait s'assurer que ce ne soit pas un geste isolé et qu'il n'y ait pas de gel par la suite.

Questionné sur ses intentions, le ministre nous a signifié qu'il devait attendre une analyse d'impact avant de procéder à une nouvelle hausse (à notre connaissance, cette analyse d'impact n'a pas été effectuée) et restait vague. Notre demande a été reprise dans le cadre des campagnes du Collectif pour un Québec sans pauvreté et de la Coalition nationale de la Marche des femmes pour hausser le salaire minimum (10,43 \$ en mai 2008). Aucune annonce n'a suivi.

Voilà que la présente campagne électorale nous apprend qu'un



Dessin : Archives

Une promesse électorale ou une annonce sérieuse...

gouvernement libéral réélu s'engagerait à hausser le taux horaire du salaire minimum à 9,50 \$ d'ici 2010 (0,75 \$ plus bas que celui de l'Ontario).

Une odeur flotte : l'opportunisme

La lutte des dernières années aura certainement contribué à faire avancer cette revendication, mais l'annonce du gouvernement libéral, à ce temps-ci de l'année, sent à plein nez l'opportunisme électoral après plusieurs mois de mutisme. Nous serons opportunistes à notre tour en nous réjouissant d'avoir, en partie, fait avancer la lutte, mais nous serons avant tout des gens vigilants car des promesses électorales non concrétisées il y en a eu de trop nombreuses au fil des ans.

Au lendemain des élections, nous reprendrons notre devise JE ME SOUVIENS...

*Porte parole régionale du Front de défense des non-syndiqués

Heures d'ouverture

Victoire pour les 45 000 travailleurs et travailleuses de l'alimentation qui pourront célébrer Noël en famille

Après des années de revendications, les travailleurs et les travailleuses des grandes chaînes d'alimentation pourront finalement passer le soir de Noël en famille.

Les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) qui récla-

maient depuis longtemps la fermeture des grands magasins lors de certains congés fériés, ont finalement obtenu qu'ils soient fermés cinq jours et demi. En effet, l'entente survenue entre les parties à la suite de longues discussions, prévoit la fermeture des épiceries le jour de Noël, le



26 décembre jusqu'à 13 heures, le jour de l'An, le dimanche de Pâques, le 24 juin et à la Fête du Travail.

Source : Le Monde ouvrier, FTQ, N° 79 / novembre-décembre 2008



187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

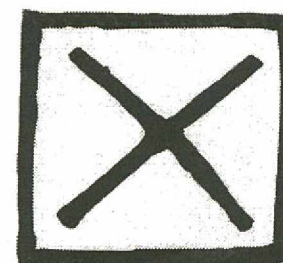
LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

ANTISYNDICALISME

Deux mois jour pour jour après l'entrée en vigueur d'une convention collective imposée, le géant américain WAL-MART a annoncé, le 16 octobre dernier, la fermeture de son centre de pneus et lubrification de Gatineau.

Source : Le Monde ouvrier, FTQ, N° 79 / novembre-décembre 2008



Pour un vote éclairé ! Parce que la politique nous touche directement, et ce, quotidiennement.

L'ABC du lexique politique

La gauche, la droite, c'est quoi au juste ?

Un brin d'histoire... Saviez-vous que l'utilisation des termes « droite » et « gauche » en politique remonte à la Révolution française (1789-1791) ?

Un débat avait alors lieu pour décider si la monarchie devait être abolie afin d'instaurer une démocratie. Ceux qui étaient en faveur du maintien du roi et de ses pouvoirs prenaient place à la droite du Président de l'Assemblée et ceux qui désiraient une société où toutes les personnes seraient égales étaient assis à sa gauche. Depuis, on associe la droite aux groupes et aux idées qui favorisent les puissants et les riches et l'on associe la gauche aux groupes et aux idées qui défendent la solidarité et la justice sociale.

Aujourd'hui, la droite est associée à des groupes ou à des idées qui prônent la rigueur morale, un certain conservatisme (elle s'oppose à l'avortement, aux mariages gays, etc.), l'ordre, le travail, et l'individualisme. Économiquement, la droite repose sur les forces du marché pour créer et répartir la richesse et elle désire une intervention minimale de l'État.

La gauche, quant à elle, se rapproche des valeurs de justice sociale, d'égalité, de solidarité, d'humanisme et de laïcité. Elle défend des chan-

gements en faveur des classes sociales les plus modestes. Finalement, elle croit que l'État doit agir pour s'assurer que tous les citoyens ont droit au respect de leurs droits fondamentaux (à un revenu décent, au logement, à une nourriture suffisante et de qualité, à l'éducation, à la santé, etc.)

Une plate-forme et un programme politiques

Une plate-forme politique ne contient que des grands idéaux qui font déjà consensus dans la société. Elle ne contient aucun engagement formel, ne permet pas de différencier les orientations d'un parti par rapport à un autre et tient généralement en quelques pages.

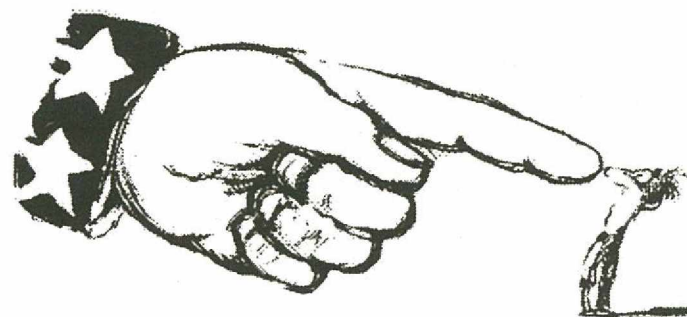
Un programme politique contient des mesures et des engagements précis que le parti s'engage à respecter s'il est élu. Un programme peut contenir plusieurs dizaines de pages et est beaucoup plus développé qu'une plate-forme.

Le programme, c'est la vraie signature d'un parti !

Mieux comprendre...

Les politiques néolibérales

Le néolibéralisme se caractérise par un désengagement de l'État. Le fonctionnement de plusieurs secteurs de la société est alors laissé entre les mains d'élites économiques (conglomérats, lobbyistes, multinationales, secteur de l'armement, etc.).



Secteur économique

Seul le libre marché dicte les règles (les tarifs, les prix, etc.) en fonction de l'offre et de la demande.

EXEMPLE DE L'APPLICATION de politiques économiques néolibérales : les prix de l'essence augmentent en flèche et l'État est impuissant, car c'est le marché qui décide.

primes d'assurance pour une personne seule s'élèvent en moyenne à 2500 \$ par an et ces primes augmentent chaque année.

EXEMPLE DU REFUS de les appliquer : jusqu'à maintenant (mais jusqu'à quand), les soins médicaux au Québec sont gratuits et également accessibles à tous.

EXEMPLE DU REFUS de les appliquer : les tarifs d'électricité, au Québec, sont réglementés, ce qui en fait les tarifs les moins chers d'Amérique du Nord. En comparaison, le prix de l'électricité est 60 % plus élevé en Ontario qu'au Québec. Aux États-Unis, il est deux fois plus cher, et à Boston, à New York et à San Francisco, il est trois fois plus cher !

Secteur social

L'État doit réduire au maximum ses dépenses dans les services publics et, pour ce faire, il doit confier l'offre de ces services au secteur privé.

EXEMPLE DE L'APPLICATION de politiques sociales néolibérales : aux États-Unis, les soins de santé sont privés. Sauf quelques exceptions (personnes âgées ou lourdement handicapées), les Américains doivent se tourner vers des assureurs privés. Or, seulement un Américain sur deux est couvert pour l'ensemble des soins et 14 % d'entre eux n'ont aucune assurance. Les

Secteur juridique

L'État doit légiférer le moins possible et laisser plutôt les entreprises et le marché s'auto-réguler.

EXEMPLE DE L'APPLICATION de politiques réglementaires néolibérales : le gouvernement canadien a récemment modifié le rôle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). On a diminué les inspections effectuées par les agents du gouvernement pour les confier à l'industrie de la viande. L'auto-inspection est ainsi venue en grande partie remplacer l'inspection gouvernementale au lieu de la compléter. Le résultat de cette politique a été la crise de la listériose.

EXEMPLE DU REFUS de les appliquer : Mise en place d'une loi assurant la sécurité alimentaire et la santé publique de la population canadienne, notamment par le biais de normes sanitaires obligatoires et d'inspecteurs indépendants et en nombre suffisant qui s'assurent du respect de ces normes.

Source : Les élections provinciales 2008 : Pour un vote éclairé ! Petit guide pour mieux comprendre les enjeux qui touchent le Québec ainsi que les partis en lice et leurs positions, MÉPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec), automne 2008, www.mepacq.qc.ca

Les principaux partis politiques au Québec

	COURRIEL	CHEF	FONCTION	NOMBRE DE SIÈGES
	www.plq.org	Jean Charest	Actuel premier ministre du Québec	48 sur 125 Maintenant 50 sièges sur 125 à la suite de la défection de 2 adéquistes
	www.adq.qc.ca	Mario Dumont	Actuel chef de l'opposition officielle	41 sur 125 Maintenant 39 sièges sur 125 à la suite de la défection de 2 de leurs députés
	www.pq.org	Pauline Marois	Actuel deuxième chef de l'opposition	36 sur 125
	www.pvq.qc.ca	Guy Rainville		Ne possède aucun siège
	www.quebecsolidaire.net		Françoise David Hamir Khadir Porte-parole	Ne possède aucun siège

CHÔMAGE

Discrimination à l'assurance-chômage

Ils avaient le même emploi, mais ne résidaient pas dans la même ville.

Cette affirmation semble familière à vos oreilles... C'est sûrement parce que le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie dénonce depuis près de deux ans les disparités de traitement à l'assurance-chômage selon notre lieu de résidence. Ce qu'il y a de nouveau aujourd'hui, c'est que cette lutte ne se limite plus à l'Estrie.

En Estrie, au Québec et partout au Canada

Les 14 groupes membres du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) - Réseau québécois ont lancé, cet automne, une campagne de cartes postales dénonçant le caractère discriminatoire du régime d'assurance-chômage canadien. La population est invitée à signer quatre cartes postales interpellant les chefs des quatre partis politiques présents aux Communes. Les cartes sont disponibles en français et en anglais, permettant la participation d'organismes de défense des chômeurs et chômeuses oeuvrant à travers tout le Canada.

Alors que l'objectif d'un projet pilote est d'abord de servir à évaluer l'impact d'une mesure pour ensuite instaurer des correctifs permanents, le gouvernement fédéral semble s'entêter à procéder à la pièce. Une telle approche, en plus de maintenir les chômeuses et les chômeurs dans une situation d'incertitude constante, ne fait qu'accentuer le caractère discriminatoire et inégal du régime d'assurance-chômage actuel. Il est temps d'agir !

Le MASSE invite donc la population ainsi que les groupes communautaires et syndicaux à joindre leurs voix à celles des chômeuses et des chômeurs pour demander que soit mis un terme à la discrimination à l'assurance-chômage.

Rétablir un régime d'assurance-chômage juste et universel

Rétablissons un régime d'assurance-chômage juste et d'accès universel en apportant les modifications suivantes au régime :

- Un seul critère d'admissibilité de 350 heures ;
- Un minimum de 35 semaines de prestations ;
- Un taux de prestations d'au moins 60 % ;
- L'abolition des exclusions de plus de 6 semaines.

Vous pouvez vous procurer ces cartes postales en communiquant avec le MCCE au 819-566-5811, au mcce@lemcce.org ou en participant à l'une de nos rencontres publiques d'information qui ont lieu chaque mercredi soir (voir coordonnées ci-bas).

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Autonomie énergétique du Québec ?

Saviez-vous que le géant russe Gazprom est sur le point de devenir le partenaire principal de Rabaska avec une participation (27 %) dépassant celle de la québécoise Gaz Métro (25 %) et qu'il serait de plus l'unique fournisseur de gaz naturel liquéfié ?

Source : Le Collectif Stop au méthane (Visionnez le clip *Tout se tient* au <http://citoyen.onf.ca/tout-se-tient>)

MCCCE

À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

**Rencontre publique d'information
chaque mercredi soir à 19 h**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org «Actif depuis 1980» 819 566-5811

Afghanistan

Les soldats canadiens au pays des fleurs du mal

PAR MARIE-PIER LAPLANTE-MOREAU / NICOLAS SDICU / STÉPHANIE VACHON*

En Afghanistan, les talibans sont la principale raison de la présence de l'armée canadienne au pays des fleurs du mal, le pavot à opium. Ce pavot constitue la principale source de revenus pour la population afghane et constitue 52 % du PIB légal afghan. Cependant, il faut savoir que les revenus illégaux qui provenaient de la production de pavot en 2002 se chiffraient à 4,82 milliards de dollars américains, comparativement aux 2,8 milliards de dollars de l'aide internationale reçue par l'Afghanistan.

Ce pays, historiquement producteur de pavot, est donc le lieu idéal pour les narcotrafiquants afin d'organiser sa distribution. La population, bien qu'exploitée dans le processus, en dépend pour se nourrir et survivre. Jamais une activité agricole légale ne pourrait concurrencer les revenus découlant de cette culture. En guise de comparaison, le pavot est une culture 20 fois plus payante que le blé.

Survivre grâce au pavot

La solution proposée par plusieurs experts pour éradiquer la culture de pavot est la culture alternative, qui consiste à remplacer le pavot par une culture légale. L'objectif est de rendre le pays autonome alimentaires tout en éradiquant le trafic de narcotiques. Bien que cette approche puisse fonctionner dans certains pays, il est peu probable qu'elle soit la solution idéale pour l'Afghanistan. Les guerres et les sécheresses ont détruit les terres et pulvérisé la majorité des infrastructures agricoles comme les barrages servant à l'irrigation.

Par contre, le pavot s'accommode bien au climat quelque peu aride du pays et de techniques agricoles rudimentaires. C'est le moyen le plus lucratif qu'ont les paysans pour subvenir à leurs besoins. Il faut dire que le revenu annuel moyen afghan est de 184 \$US par année, donc 0,504 \$US par jour. Le peuple afghan vit sous



Photo : Wikimedia Commons, Sang d'encre, mars 2008

Attendre...

le seuil de pauvreté absolue mondial, fixé à 1,25 \$US par jour. Avec la production de pavot, le salaire annuel peut atteindre entre 259 et 1000 \$US. Toutefois ce sont les talibans qui profitent le plus de la situation. Ironiquement, ce sont les mêmes qui, autrefois au pouvoir, empêchaient strictement la production de pavot. Aujourd'hui déchus, ils encouragent fortement les agriculteurs à en produire. Dans leur lutte contre les forces gouvernementales et étrangères, les talibans ont un besoin crucial : se munir d'armes. Les revenus qui découlent de la culture du pavot étant à présent le nerf de la guerre.

La guerre à la pauvreté et aux inégalités

La lutte efficace contre la culture du pavot permettant de financer les talibans, repose sur l'atteinte d'une stabilité politique et d'un développement économique durable. Étant

donné la corruption présente au sein du gouvernement de M. Hamid Karzaï, où près du quart de son effectif serait en relation avec les trafiquants de drogues, l'aide étrangère ne se rend pas complètement à la population censée en bénéficier. Toutefois, la méthode répressive du gouvernement Harper qui, par exemple, encourage l'épandage d'herbicides sur les champs de pavot n'améliore pas la situation. Les soldats se mettent la population à dos en détruisant la fertilité des sols, privant les civils de leur principale source de revenus. Tant qu'on ne se concentrera pas sur le développement économique et sur l'amélioration du niveau de vie de la population afghane, on devra toujours faire face aux talibans et aux autres formes de terrorisme, car ce sont les inégalités et la pauvreté extrême qui les engendrent.

* Collaboration spéciale avec des étudiants du Cégep, dans le cadre du cours Laboratoire de Pratiques sociales

Aide sociale : une revendication de gagnée !

LE 1^{ER} JANVIER 2009, toutes les catégories à l'aide sociale seront indexées pareilles, à 2,36 %.



La sacoche de la ministre du Trésor

Une petite victoire, probablement due à la campagne électorale. Il nous reste encore beaucoup de chemin à faire. Pendant cinq ans, les aptes et les personnes avec contraintes temporaires ne recevaient que des demi-indexations. On demande une rétroaction ! On demande aussi un barème plancher duquel le gouvernement ne pourrait couper ; l'arrêt de la catégorisation à l'aide et l'exemption totale des pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus des personnes à l'aide sociale.

Source : *Débrouille-Express*, novembre 2008

Prolongation de la Campagne Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté

Le Comité estrien pour un Québec sans pauvreté a annoncé la poursuite de sa campagne d'appui à une véritable lutte à la pauvreté. Commencée en novembre 2007, la campagne se terminera le 31 mars 2009. Au-delà de 6000 signatures et 83 lettres d'appui ont été recueillies à ce jour, selon le comité.

VOUS ET VOS DROITS

Dois-je déclarer mes antécédents criminels ?

Vous souscrivez une police d'assurance automobile. Avez-vous l'obligation de dévoiler vos antécédents criminels à la compagnie d'assurance ?

Les faits :

Un homme achète une voiture pour la somme de 20 000 \$ en 1992. Quelques années plus tard, ce dernier contracte une assurance pour son automobile et il n'est posé aucune question sur ses antécédents criminels. Dans le contrat, on lui demande uniquement d'indiquer les condamnations dont il a été l'objet au cours des trois dernières années en vertu du code de la route et du code criminel à titre d'usager d'un véhicule automobile. Le contrat est signé et entre en vigueur le 16 septembre 1998. Moins d'un mois plus tard, la voiture en question prend feu et est complètement détruite en raison d'un problème mécanique. L'homme réclame alors 25 000 \$ à sa compagnie d'assurance. Cette dernière, jugeant les circonstances douteuses, décide de faire enquête. Elle découvre que son client a plusieurs antécédents criminels de vol et de recel. La compagnie refuse alors de l'indemniser sous prétexte que le contrat d'assurance est nul. Elle soutient qu'il y a eu fausses représentations de la part de l'homme qui, d'après elle, aurait dû dévoiler ses antécédents. De plus, selon un expert, la voiture n'avait qu'une valeur de 7 000 \$ au moment de sa perte. Le juge de première instance en vient à la conclusion que l'individu avait une obligation d'informer sa compagnie d'assurance sur ses antécédents criminels même si la question ne lui a pas été posée spécifiquement. Il refuse donc d'accueillir la réclamation de ce dernier. La cause est portée en appel.

Le litige :

La compagnie d'assurance doit-elle indemniser l'individu pour la perte de son véhicule ?

La décision :

Le juge accueille l'appel d'un jugement ayant rejeté une action en réclamation d'une indemnité d'assurance. La compagnie d'assurance doit verser 7 000 \$ à l'individu pour la perte de sa voiture.

Les motifs :

En appel, le juge considère que l'individu a agi de manière raisonnable. En effet, il n'a jamais eu de démêlés avec la justice à titre d'utilisateur d'un véhicule. Toutes les réponses fournies lors de la souscription étaient véridiques. De plus, le fait de ne pas avoir dévoilé ses antécédents criminels ne peut pas être interprété comme étant de la réticence. Il était tout à fait raisonnable pour lui de ne pas le faire compte tenu du libellé des questions qui lui ont été posées et de la nature de ses condamnations. Par ailleurs, le fait de réclamer 25 000 \$ pour une voiture qui en valait 7 000 \$ au moment de la perte ne veut pas nécessairement dire que l'individu a tenté de frauder la compagnie d'assurance. Le juge décide que la police d'assurance n'était pas nulle et condamne l'assureur à payer une indemnité de 7 000 \$.

Références : Bergeron C. Lloyd's Non-Marine Underwriters (8 février 2005), 500-22-037830-99 (Montréal, J.E. 2005, 430 (C.A.) Code civil du Québec,

PAR M^e ANDRÉ COLLARD • Centre communautaire juridique de l'Estrie / 819-563-6122

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

L'objectif de notre article est d'abord et avant tout d'informer les gens sur le phénomène de la délocalisation puisque ce dernier est un phénomène très présent dans notre société. Il peut tout aussi bien être une bonne chose pour la société, comme elle peut être néfaste.

Ainsi, notre visée était de décrire et d'expliquer ce qu'est la délocalisation pour mieux comprendre ce qui se passe dans notre monde économique. D'ailleurs, nous avons décrit les aspects positifs et négatifs que peuvent entraîner les délocalisations au niveau du Canada, du Québec et de l'Estrie. Nous avons aussi comme intention de faire un article purement impartial, pour permettre de mieux comprendre les enjeux que cela peut apporter à notre monde.

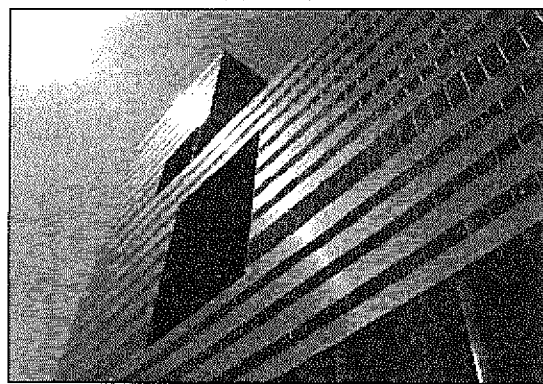


Photo : Site Web

La délocalisation : création ou perte d'emplois. Lequel des deux aura raison de l'autre ?

La délocalisation des entreprises

PAR DUNJA KOLEV / SABRINA ROBERGE / MELODY BÉLAND *

Le phénomène de la délocalisation est présentement en pleine expansion dans plusieurs pays. Il se définit par la production à l'étranger de biens destinés à être distribués sur notre marché national et qui, auparavant, étaient produits sur notre territoire ou qui pourraient y être produits. Ce phénomène a beaucoup d'impacts au niveau canadien, plus au centre du Canada, parce c'est là que le secteur manufacturier domine. Donc, le Québec n'y échappe pas.

Ce sont les petites villes et les villages du Québec qui sont touchés par ce phénomène contrairement aux grandes villes comme Montréal, où c'est le secteur des services et le secteur manufacturier de haute pointe qui dominent. Dans les régions, il y a plus d'usines se concentrant à la production manufacturière traditionnelle, telles que l'industrie de l'habillement et du textile, la transformation de matières premières et le secteur forestier. Selon Statistique Canada, entre 2002 et 2005, le Québec a perdu 68 000 emplois dans le secteur manufacturier tandis que l'Ontario en a perdu 61 000.

Concurrence internationale et pertes locales

Ces pertes d'emplois représentent à peu près 90 % des pertes nettes dans le secteur manufacturier canadien. La concurrence internationale est le plus

grand facteur explicatif des déboires du secteur manufacturier. En effet, la main-d'œuvre de ce secteur exportateur doit rivaliser avec une main-d'œuvre dont les salaires sont moindres en raison du niveau de vie plus faible des pays en développement. Shermag, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. En 2007, deux de ses usines ont fermé au Québec, ce qui a causé la perte de 300 emplois, ce qui est non négligeable pour notre région. C'est une grande perte pour notre économie régionale.

Bénéfices pour les entreprises

Bien qu'on insiste sur les impacts négatifs de la délocalisation, certains considèrent qu'elle peut être bénéfique pour les entreprises canadiennes. Celles-ci deviennent plus compétitives car elles doivent rivaliser avec les

entreprises étrangères. Elles permettent d'offrir des emplois aux Canadiens en faisant la conquête de nouveaux marchés. Par exemple, Bombardier a un contrat avec la Lituanie et Hydro-Québec fait affaire avec les États-Unis, plaçant ainsi le Canada en deuxième position des plus grands exportateurs d'électricité. La délocalisation permettrait le déplacement de la main-d'œuvre dans des secteurs nécessitant une main-d'œuvre plus qualifiée. Celle-ci avantage les consommateurs par la baisse des prix des produits et contrôle l'inflation dans un pays. Les taux d'intérêts demeurent stables et peu élevés donnant ainsi un avantage au marché immobilier. Ce dernier bénéficie aussi de la créativité et de la découverte des milliers de travailleurs. Malgré la délocalisation, le taux de chômage au Canada, depuis 2006, est le plus bas depuis 30 ans. Le taux de chômage, en 2007 était de 6 % au Canada et de 7,2 % au Québec. Bref, le phénomène de la délocalisation a deux côtés de la médaille : elle crée des emplois mais en supprime à la fois.

* Collaboration spéciale avec des étudiants du Cégep, dans le cadre du cours Laboratoire de Pratiques sociales

GAZ MÉTRO : DÉSACCORD TENACE

LE 11 SEPTEMBRE 2008, LE TRIBUNAL des droits de la personne du Québec rendait une importante décision pour le droit des femmes à l'égalité en emploi. Au terme d'une bataille qui avait duré douze années contre Gaz Métropolitain pour discrimination systémique à l'embauche de femmes au poste de préposé-e à l'entretien du réseau, Action travail des femmes (ATF) et les sept plaignantes obtenaient enfin gain de cause. Elles avaient postulé dans des métiers non traditionnels.

GAZ MÉTROPOLITAIN se voyait imposer un programme d'accès à l'égalité comportant un objectif numérique d'embauche de 40 % pour les femmes au sein de ces postes à Gaz

Métro, et le paiement de dommages aux plaignantes de l'ordre de 210 000 \$.

MALGRÉ CE JUGEMENT étoffé du Tribunal, Gaz Métro a décidé de faire appel. La Cour

d'appel entendra cette demande le 4 décembre 2008.

LE CONSEIL D'INTERVENTION pour l'accès des femmes au travail et la Fédération des femmes du Québec s'allient à Action travail des femmes pour inciter Mme Sophie Brochu, présidente et chef de direction de Gaz Métropolitain, à retirer sa demande d'appel de la décision du Tribunal des droits de la personne.

Source : Illusion-Emploi

Participe au Concours

Tu as entre 15 et 34 ans...
Dessine-nous ta vision du travail
précaire chez les jeunes

Donne un titre
à ton oeuvre!

À gagner...
1^{er} prix de 500\$
Plusieurs prix de participation

Les affiches sélectionnées
feront l'objet d'une exposition itinérante
Tu as jusqu'au 15 janvier 2009 pour participer...

*Laisse aller tes pincesaux!
Laisse aller tes crayons!
sur les bonnes ou les mauvaises
conditions de travail,
le respect ou le non-respect
des normes du travail*

Pour plus de détails
819.569.9993

illusion@aide-internet.org

www.illusionemploi.org

Envoyez vos affiches au

187, rue Laurier • local 214 • Sherbrooke, Qc • J1H 4Z4

Aucune restriction sur le matériel utilisé

Exposition de crèches de Noël à la Société d'histoire de Sherbrooke



Pour informations,
visitez le site Internet
shs.ville.sherbrooke.qc.
ou appelez au 819-821-5406

Source : Rumeurs ! nov. 2008

La Société d'histoire de Sherbrooke présente son exposition « La crèche de Noël, une tradition aux mille visages » à la salle de l'American-Bilrite, au centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke, situé au 275, rue Dufferin.

Une cinquantaine de crèches de Noël, fabriquées aux quatre coins du monde, seront exposées. Il s'agit-là d'un voyage à travers le temps et les différentes cultures pour le moins fascinant. Des ateliers sur la fabrication de crèches seront offerts les 19 et 20 décembre.

Jusqu'au 8 février 2009, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h et samedi et dimanche de 13 h à 17 h.

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens
de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Micheline, Camille et le féminisme



Photo : Marie-Andrée Boivin

Rompue aux ouvrages universitaires, l'historienne des femmes Micheline Dumont vient de terminer son premier livre « grand public », *Le féminisme québécois raconté à Camille*. Sans vouloir devenir la

« maman Fonfon » du féminisme, l'ex-professeure à l'Université de Sherbrooke et coauteure de *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* souhaite offrir un récit simple et accessible de cette épopée extraordinaire qui a mis les femmes en marche à la fin du 19^e siècle.

Micheline Dumont raconte le rapport des premières féministes avec l'Église catholique, la longue lutte pour le droit de vote, la bataille pour le droit à l'avortement, l'épisode des « Yvette » au référendum de 1980... Ce récit passionnant, elle l'offre à sa petite-fille de 15 ans, Camille Johnson, née dans un monde où les filles ont, à peu de chose près, les mêmes chances que les garçons. Elle l'offre aussi à toutes les Québécoises qui veulent se rappeler d'où elles viennent.

DUMONT, Micheline. *Le féminisme québécois raconté à Camille*. Éditions du remue-ménage. 2008, 248 p.

Source : *La Gazette des femmes*, Micheline, Camille et le féminisme par Sophie Doucet, nov.-déc. 2008

Nouveauté au Tremplin 16-30

Les Voix Libres du Tremplin



L'Estrie regorge d'artistes qui poursuivent une démarche créative très personnelle qui ne correspond pas nécessairement aux standards dictés par l'« industrie » du spectacle.

Suzanne Lafontaine, artiste bien connue du milieu estrien (Trio Jennifer Allen, les Paulettes Pantoutes, etc.) et Charles Fournier, responsable de la programmation culturelle du Tremplin 16-30, ont rêvé d'un espace où cette rencontre serait possible. C'est ainsi que le projet Voix Libres du Tremplin est né. Par cette nouvelle initiative, qui se veut récurrente, nous voulons créer un espace d'expression vivant et stimulant, à la fois pour les artistes et pour le public.

Pour les artistes qui ont l'opportunité de présenter du nouveau matériel, d'explorer de nouvelles avenues, de travailler avec d'autres, de se rapprocher du public. Pour le public qui a la chance de vivre une rencontre unique dans un contexte de proximité, d'entendre une diversité d'univers artistiques offerts en toute simplicité.

Voix Libres représente plus qu'un spectacle, c'est une célébration de la voix humaine offerte sous différentes formes artistiques, sans frontière entre les genres, les générations, les langages, au-delà des modes et de la compétition. Une deuxième cuvée aura lieu en février 2009. Surveillez les affiches !

Pour informations : Suzanne Lafontaine, 819-346-3039, hercule@coopTEL.qc.ca
Charles Fournier, 819-565-4141, poste 105, programmation@tremplin16-30.com

LeFaitOut

chocolaterie | pâtisserie

90 rue Alexandre, Sherbrooke J1H 4S6

819.791.4203